



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)
Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)



PROCES VERBAL RÉUNION PLENIERE DU CONSEIL DE LIGUE

Saison 2020/2021
Réunion du 10 mai 2021

Membres présents :

PRÉNOMS - NOMS	FONCTIONS	Présent	Absent	Excusé
Samuel PÉREAU	Président	■		
Georges DUQUESNAY	1 ^{er} Vice Président	■		
Marcel PUJAR	2 ^{ème} Vice Président	■		
Maurice VICTOIRE	3 ^{ème} Vice Président	■		
Raymond ALGER	4 ^{ème} Vice Président	■		
Jean-Claude VARRU	Secrétaire Général	■		
Nicaise LAURENT	Secrétaire Général adjoint	■		
Alex ULLINDAH	Trésorier Général	■		
Maguy NATTES-CRATTER	Trésorier Général Adjoint	■		
Thierry CELESTINE	Membre			■
Pierrot NANDOR	Membre			■
Patrick PERCIN	Membre			■
Jean Luc MOSTOR	Membre	■		
Daniel VIGÉE	Membre			■
Gaétan BASCOU	Membre	■		
Lionel DESROSES	Membre			■
Stéphane CABRERA	Membre	■		
Guy Emile RADOM	Membre	■		

Assistent à la réunion :

NOMS – PRÉNOMS	FONCTIONS
Dominique DANGLADES	Directeur Administratif et Financier
Yannick DESMONTILS	Cordonnateur Direction Technique Régionale
Mario BOCALY	Sélectionneur Matinino

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la réunion à 19h00, remercie les membres présents et déclare que le Conseil de Ligue (CDL), réuni en visioconférence, peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour ci-dessous.

Ordre du Jour

A. Déplacement Samaritaine en République Dominicaine du 15 au 25 mai c20201

La Samaritaine participera du 15 au 25 mai 2021 à la « Flow » CONCACAC Caribbean Clubs Championship » en République Dominicaine. Dans ce cadre le conseil de Ligue valide l'octroi :

- ✚ d'une subvention de 3 000 € à la Samaritaine
- ✚ d'une avance financière remboursable d'un montant de 29 252,28 € pour assurer les frais de déplacement aérien par la mise à disposition d'un avoir de 29 252,28 € dont dispose la LFM auprès de la compagnie Air Antilles Express avec le plein accord de la compagnie Air Antilles Express.

Le Conseil de Ligue valide la convention établie entre la LFM et la Samaritaine.

LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 - 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :
Fédération Française de Football (**FFF**)
Caribbean Football Union (**CFU**)
Confederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (**CONCACAF**)



B. Validation convention avance Dailly 'Insert Foot'

La Caisse Régionale du Crédit Agricole a validé notre demande de cession de créance avec le dispositif « Cession de créance Dailly » pour financer le dispositif Insert Foot dans l'attente du versement du financement du FSE.

Le Conseil de Ligue valide cette demande de cession de créance qui sera soumise à validation de l'assemblée générale des présidents de clubs.

C. Compétition 2020/2021

Suite à la communication des autorités préfectorales sur la reprise des activités, Il apparaît que les championnats ne pourront reprendre pour se terminer au plus tard le 30 juin 2021. En conséquence le Conseil de Ligue décide de réunir l'ensemble des clubs de la pratique à 11 le mercredi 12 mai 2021 pour un échange sur le sort des compétitions.

D. Questions diverses

1. Formation sollicitée par Philippe ARMEDE

Philippe ARMEDE a sollicité la LFM pour un accompagnement sur la formation « Futsal Performance » qui se déroulera à Clairefontaine. Compte tenu des délais de réponses pour l'inscription à cette formation, le conseil de ligue rejette la demande qui ne s'inscrit pas dans un projet global de formation de l'ensemble des cadres techniques.

2. Dossier Flexible (Equipement)

Le Conseil de Ligue a passé un partenariat avec la société Flexible dans le cadre de la mise en place de produits dérivés et de fourniture d'équipements. Concernant le volet merchandising, le conseil de Ligue valide l'achat d'un stock initial d'équipements d'une valeur de 12 000 €. Le 1^{er} Vice-Président et le Président sont mandatés pour déterminer la liste des produits à commercialiser.

3. Dossier Remboursement Fédération Panama

Suite à l'annulation du Match international Martinique /Panama la LFM dédommagera la Fédération à hauteur de 10 000\$

Le Conseil de Ligue valide cette dépense qui sera qui fléchée sur le disposition « One CONCACAF Program ».

4. Dossier Willem BERNARD

Le Conseil de ligue valide un accord de principe sur l'étude du recrutement d'un coach mental. Le président et le Trésorier sont en charge du suivi de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00

Le président

Samuel PEREAU

Le secrétaire général

Jean Claude VARRU

LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 – 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général